Nombre de conseillers En exercice 29 Présents 21 Votants 28

VILLE DE BRIARE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf février à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 09 février, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents:

Monsieur BOUGUET Pierre-François; Madame VICHERAT Valérie; Monsieur CHARMETANT Alain; Madame NIANG Kiné; Monsieur LHOSTE Laurent; Madame LAURENT Jacqueline; Monsieur GIRAULT Dominique; Madame SIGNORET Edwige; Monsieur BANSE Hervé; Monsieur DEPARETERE Marcel; Monsieur GAUDICHON Eric; Monsieur COURTILLAT Claude; Madame GUILLOT Jacqueline; Madame LAVARENNE Monique; Monsieur COQUILLET Jean-François; Madame BOURGOIN Evelyne; Monsieur GAGNEPAIN Patrice; Madame KHEDDAR Haiate; Monsieur FAISY Fabien; Madame ACIMOVIC Cennet; Monsieur GARDINIER Frédéric.

Absent: Monsieur LE DEM Philippe

<u>Absents excusés :</u>

Madame GABRIEL Mélanie; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane; Madame MARISSAL Bénédicte; Madame GUINAND Alexandra; Monsieur MOURAUX Michel, Monsieur de COURCEL Dominique; Madame LECLERC Sylvie.

Procuration a été donnée à :

Madame GABRIEL Mélanie donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane donne procuration à Monsieur COURTILLAT Claude Madame MARISSAL Bénédicte donne procuration à Madame LAVARENNE Monique Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige Monsieur MOURAUX Michel donne procuration à Monsieur BOUGUET Pierre-François Monsieur de COURCEL Dominique donne procuration à Monsieur GARDINIER Frédéric Madame LECLERC Sylvie donne procuration à Madame ACIMOVIC Cennet

Madame LAURENT Jacqueline a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2024-006 : OPERATION FACADES ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Vu le code général des collectivités générales ;

Vu les articles L.126-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ;

Vu la délibération N°2018-077 du 20 septembre 2018 approuvant le nouveau règlement d'attribution des subventions dans le cadre de l'Opération façades ;

Considérant le dépôt d'un dossier éligible à l'aide financière certifié par M. Cholet, architecte missionné pour le suivi de cette opération.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'attribution de la subvention aux propriétaires occupants pour un montant total de 957.08€ réparti comme suit :

| Adresses | Demandeurs | Montant des travaux | Montant de l'aide |
|------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| 11 rue de Saint Firmin | M. ET MME WIBAILLIE | 5 841.60 | 957.08€ |
| | | TOTAL GENERAL | 957.08€ |

- Indique que les crédits budgétaires au 20422 sont inscrits au budget,
- **Autorise** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le 19 février 2024

La secrétaire de séance

Jacqueline LAURENT

Le Maire,

Pierre-François BOUGUET